



PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DES PASSEREAUX
Tenue le mardi 14 décembre 2021 à 18h30
En présentiel, classe de Jacinthe

Ordre du jour

1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 15 juin 2021 et du 19 octobre 2021
4. Parole au public
5. Nouvelles et suivis :
<u>Dossiers de consultation</u>
6. Entrées et sorties éducatives
7. Choix photographe scolaire
8. Campagne de financement
<u>Dossier d'information</u>
9. Travaux effectués à l'école
10. Publication « Le saviez-vous? »
11. Vaccination
12. Attestation formation nouveaux membres
13. Réorganisation scolaire 2022-2023
14. Parole à la représentante du service de garde
15. Parole aux enseignants
16. Parole au délégué du comité de parents
17. Parole au représentant de la communauté
18. Correspondance
19. Questions diverses.
20. Date de la prochaine assemblée : 15 février
21. Ajournement ou levée de l'assemblée

ÉTAIENT PRÉSENTS

Personnels : Carolane Birs, enseignante

Karine Fredette, enseignante

Anne-Marie Quesnel, enseignante

Stéphanie Poirier, enseignante

Direction : Sandra Prévèreault

Parents : Matthieu Gélinas

Isabelle Savoie

Élizabeth Grou

Isabelle Ménard

Marie-Ange Marin

Jean-François Chaput

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Mme Élizabeth Grou constate le quorum et la séance est ouverte à 18h30.

2. CÉ-21-12-14-10

Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Lecture par Mme Élizabeth Grou. Adopté par madame Isabelle Ménard.

3. CÉ-21-12-14-11

Approbation du procès-verbal du 15 juin 2021 et du 19 octobre 2021

Les modifications ont été apportées au procès-verbal du 15 juin et dans le rapport annuel de l'année 2019-2020. M. Jean-François Chaput approuve le procès-verbal du 15 juin. Anne-Marie Quesnel approuve le procès-verbal du 19 octobre.

4. Parole au public

Aucun public.

5. Nouvelles et suivis

Nouvelles : Josée Desmarais sera absente pour 4 semaines. Une nouvelle travailleuse sociale, Laurie Boulay, travaille à l'école des Passereaux. L'arrivée d'une ergothérapeute Élie Falardeau. Un chandail de l'école a été remis à tous les élèves.

Suivi : Lors du dernier conseil d'établissement du 19 octobre, nous avons enlevé les points 6.10 les coûts des photocopies et le point 9.2 disant qu'il faut s'adresser au président seulement et non à l'assemblée. Cela fut accepté par M. Camirand.

Nous rajoutons aux régies internes la mention que les procès-verbaux des 2 dernières années seront disponibles sur le site internet de l'école. En ce jour du 14 décembre, nous adoptons à l'unanimité les règles internes telles quelles.

L'argent (373\$) du C.É. doit être utilisé seulement pour les activités du C.É.

Les travaux au mur extérieur du gymnase ont eu lieu en une journée et le reste des travaux auront lieu au printemps.

Si un parent souhaite consulter un procès-verbal des années antérieures, il peut en faire la demande au secrétariat. Aussi, les procès-verbaux des deux dernières années seront disponibles sur le site internet de l'école.

6. CÉ-21-12-14-12

Sorties et entrées éducatives

Sluch le lutin est venu rencontrer les élèves du préscolaire et reviendra pour les autres niveaux. La troupe Baratanga viendra le 16 décembre. Les 2^e et 3^e cycles auront une sortie à Juliette-Lassonde. Madame Isabelle Ménard approuve.

Dossiers d'information

7. CÉ-21-12-14-13

Choix photographe scolaire

Stéphanie Poirier propose Catherine Lussier comme photographe et c'est approuvé à l'unanimité.

8. CÉ-21-12-14-14

Campagne de financement

M. Jean-François propose de faire une demande au Club Optimiste pour les livres de la bibliothèque et la campagne de financement de Recettes en pot servira pour l'achat de livres pour la bibliothèque qui se terminera à Pâques. C'est approuvé à l'unanimité.

9. Travaux effectués à l'école

Il y a une entente de principe entre la CSSSH et la Fabrique. La Présidente de la Fabrique doit présenter cette entente à son conseil d'administration. C'est à suivre.

10. Publication ``Le saviez-vous?``

Le ministère va proposer 6 bulletins de formation pour les membres du C.É. La 2^e publication vient de sortir et elle porte sur les services de garde.

11. Vaccination

Tout s'est bien déroulé.

12. Attestation aux nouveaux membres

Il y a 7 capsules de formation à visionner pour les nouveaux membres du conseil d'établissement et un formulaire d'attestation à signer par la suite. Tous les nouveaux membres ont signé ledit formulaire.

13. Réorganisation scolaire 2022-2023

L'an prochain, on accueille 1 classe de 4 ans et une classe d'adaptation scolaire à Des Passereaux. À Jacques-Cartier 2 classes de préscolaire seront libérées et probablement une classe du premier cycle. L'équipe a décidé en AGE que les 2 classes de préscolaire 5 ans actuellement situées à l'immeuble Maurice-Jodoin iront à Jacques-Cartier l'an prochain. De plus, l'équipe-école propose que la classe de 4 ans soit à Jacques-Cartier et que la classe d'adaptation scolaire soit au pavillon Maurice-Jodoin. La direction rencontre les services éducatifs, le transport ainsi que les ressources matérielles à ce sujet en janvier.

14. Parole à la représentante du service de garde

Absente

15. Parole aux enseignants

Le premier rassemblement a eu lieu au gymnase à l'Halloween avec la remise des méritas. Il y aura des activités spéciales durant la semaine du 13 au 17 décembre.

16. Parole au délégué du comité de parents

Mme Élisabeth Grou et M. Mathieu Gélinas font un compte-rendu de leur dernière rencontre. En 2023-2024, l'école des Passereaux aura un budget pour les activités culturelles.

17. Parole au représentant de la communauté

Pas de représentant

18. Correspondance

L'institut de statistique du Québec pour le préscolaire. Les enseignantes du préscolaire seront invitées à remplir un questionnaire pour chacun de leur élève, et ce, dans le but de mieux préparer les enfants pour l'école et favoriser leur réussite scolaire.

19. Questions diverses

Aucune

20. Date de la prochaine assemblée

Le 15 février

21. Ajournement ou levée de l'assemblée

Mme Élisabeth Grou propose la levée de l'assemblée à 20h15.

Mme Sandra Prévèreault, directrice

Mme Élisabeth Grou, présidente